

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

GRÈCE. — M. G. TYPALDO-KOSAKI, président de la Société grecque de la Croix-Rouge, à *Athènes*.

HESSE. — M. BUCHNER, Geheimer-Ober-Konsistorialrath, Président de la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, rue de Kecskenet, 5, à *Budapest IV*.

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÉNÉGRÓ. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORVÈGE. — M. THAULOW, général-major, pour le Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le major W. J. VERVLOET, secrétaire, pour le Comité supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, Lange Voorhout, à *La Haye*.

PÉROU. — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. le comte VITZTHUM, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — M. Milan St. MARKOVITCH, vice-président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le major D^r G. SCHENKER, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

VENEZUÉLA. — Senor Presidente de la Sociedad de la Cruz Roja venezolana, Banco Caracas, à *Caracas*.

WURTEMBERG. — Société sanitaire, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

- Comité international.** — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 249.
— La Croix-Rouge des neutres pendant la guerre turco-grecque, 252.
- Allemagne.** — Manuel des Sociétés allemandes de la Croix-Rouge, 254.
- Autriche.** — La Société autrichienne en 1896, 255. — La Croix-Rouge autrichienne, d'après le Dr D'Arneth, 258. — La Conférence internationale de Vienne, 305.
- Bavière.** — La Société bavaroise en 1896, 260.
- Danemark.** — La Société danoise en 1896, 261.
- Espagne.** — Les lois de la guerre et l'insurrection de Cuba, 264. — Véhicule d'ambulance de M. Antunas (*avec planche*), 266.
- Grèce.** — Personnel du Comité central, 267. — La guerre gréco-turque, 267.
- Japon.** — La Croix-Rouge japonaise pendant la guerre de 1894-95, 269.
- Orange.** — Accession de l'Etat libre de l'Orange à la Convention de Genève, 270, 308.
- Prusse.** — La Société prussienne et le Comité central allemand en 1896, 271. — La Croix-Rouge et les assurances, 273. — Le dictionnaire bilingue de M. Blaschke pour infirmiers, 274.
- Serbie.** — Personnel du Comité central, 275.
- Suisse.** — Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse, 276. — Le Secrétariat central suisse, 277. — La Société suisse en 1895 et 1896, 278.
- Turquie.** — La guerre turco-grecque, 279.
- Revue trimestrielle de médecine militaire,** par le Dr FERRIÈRE, 281.
- Table des matières de la 28^{me} année, 310.
-

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois
(vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale,
six francs. — *Prix du numéro* Fr. 1,50.

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités
centraux (voir leurs adresses ci-contre).

Une table générale des vingt premières années se trouve jointe au n° 80.